



Avenant à la concession et modification de l'autorisation de construire pour la station de pompage-turbinage Nant de Drance

Le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC a octroyée à Nant de Drance SA l'avenant à la concession et modifiée ses décisions du 2008 et du 2011 par décision du 7 mai 2021. Aucun recours n'ayant été interjeté dans le délai imparti, la décision est entrée en force.

Des copies de la concession peuvent être commandées à l'Office fédéral de l'énergie, Case postale, 3003 Berne (Tél.: +41 58 462 56 11; Fax +41 58 463 25 00)

5 août 2021

Office fédéral de l'énergie

